

# Proclamation

—DU—  
**GOUVERNEUR.**

Il n'y a plus à douter, à l'heure qu'il est de la convocation prochaine de la législature; plus même à redouter le moindre délai.

La proclamation du gouverneur est lancée; elle fixe la réunion de l'assemblée générale au 3 août.

Il était à peu près impossible, en vérité, de la convoquer plus tôt et pendant les quinze jours qu'elle durera, il sera possible à nos représentants et sénateurs de mener l'œuvre à bien. Leur mission leur sera d'autant plus facile, que le comité va leur faire parvenir, presque immédiatement, tous les renseignements qui peuvent les éclairer et guider leur conduite.

Allons, tout va bien. La Nouvelle-Orléans est, cette fois, lancée sur la voie du progrès, et, une fois partie, elle ne s'arrêtera plus en chemin. Ici, comme partout ailleurs, il n'y a que le premier pas qui coûte.

Nous donnons ici cette bienheureuse proclamation, si impatientement attendue. Elle sera accueillie avec joie par toute la population.

## Dépêche spéciale à l'Abbeille.

Baton Rouge, Lue, 10 juillet.—Le gouverneur Foster a lancé sa proclamation convoquant une session extraordinaire de l'Assemblée générale.

En voici le texte :

Etat de la Louisiane, Département exécutif.

En vertu de l'autorité dont je suis investi par la Constitution et les lois de la Louisiane, moi, Murphy J. Foster, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je lance la présente proclamation convoquant l'Assemblée de l'Etat en session extraordinaire dans le Capitole de l'Etat, ville de Baton Rouge, pour une période de 15 jours commençant le mardi 8 août 1899 et se terminant le mardi 22 dudit mois.

Voici les objets qui seront traités dans cette session :

1° Adopter la loi qui sera jugée nécessaire, relativement à la taxe spéciale votée le 6 juin 1899, par les contribuables de la Nouvelle-Orléans, et à l'ordonnance No 15,391, qui leve ladite taxe, à l'organisation du Bureau des égouts et du drainage de la Nouvelle-Orléans; définissant les devoirs et les pouvoirs dudit Bureau; émettant des bons d'amélioration, et déterminant le mode et l'époque de leur paiement principal et intérêts.

2° Rédiger et soumettre au peuple de l'Etat de la Louisiane un amendement constitutionnel relatif à la taxe spéciale en question, au bureau d'égouts et de drainage, et aux dits bons d'amélioration. La loi relative à ces divers objets devant être votée durant ladite session.

3° Mettre à exécution l'article 281 de la Constitution de 1898 ayant pour but d'autoriser les corporations municipales, les paroisses et les districts de drainage à contracter des dettes, à émettre des bons négociables pour cet objet, à lever des taxes spéciales, à convoquer des élections spéciales dans les municipalités, paroisses et districts de drainage, en vue de contracter des dettes, d'émettre des bons négociables, de lever des taxes pour le pavage et l'amélioration des rues, allées et chemins, et de

construire un système de water-works, d'éclairage public, de ponts, bâtisses et autres travaux ayant pour but l'amélioration des communautés, ces améliorations devant rester la propriété des municipalités, des paroisses et districts de drainage.

4° Ratifier et confirmer les élections et les votes qui autorisent les municipalités à contracter des dettes, à émettre des bons, à lever des taxes spéciales en vertu de l'article 28 de la constitution de 1898.

5° Voter une allocation pour payer les dépenses de la session extraordinaire, celles de la répartition et des améliorations du Capitole de l'Etat et de ses terrains, et faire la répartition proportionnelle des dépenses faites pour les rues qui aboutissent au Capitole de l'Etat et à la résidence de l'exécutif.

6° Mettre le sénat à même de faire toutes les nominations nécessaires, conformément aux clauses de la constitution de 1898.

En foi de quoi, j'ai signé, au Capitole de l'Etat, ville de Baton Rouge, le 10e jour de juin 1899. Signé, MURPHY J. FOSTER, JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

Dimanche dernier, le Rév. Joseph François Solignac a subi la tonsure et reçu les ordres mineurs des mains de Sa Grandeur Mgr Chapelle, dans la chapelle privée de l'archevêché. Hier, il a eu le bonheur de recevoir le surséance des mains de Mgr Blenk, évêque de Porto Rico, et ce matin à 7 heures, à l'église Ste Marie d'Alger, il sera fait diacre, devant une assistance nombreuse, faite intéressante cérémonie qui émeuvra vivement tout le monde.

Mgr Blenk avait hier à ses côtés les RR. Stenmans, Dempsey, Joyce et Fernandez. Le Rév. J. F. Solignac est natif de Sivérac-le-Chat-au, (dep. d'Aveyron) France. Il fit ses études préparatoires à Rodia, dans le Canada, avec le plus grand succès. Mgr P. L. Chapelle, ordonnera prêtre le Rév. Solignac, demain à l'archevêché.

Mgr Fr. Barnada célébrera le saint sacrifice de la messe à Ste Marie ce matin, à 7 heures et demie, messe à laquelle assisteront les familles cubaines et espagnoles de la Nlle-Orléans. L'archevêque prononcera un discours en espagnol.

## COMITE DE FINANCES.

Le comité de finances a tenu hier soir une séance extrêmement intéressante sous la présidence de M. Brittin. Etaient présents MM. Claiborne, Ricks, Meader et Pedersen. Ils ont voté des dépenses extrêmement utiles; ils ont accepté, entr'autres, la soumission de la compagnie Panley de St-Louis, pour la construction d'une voie ferrée pour la construction d'une station de police, au fond du 4me district.

Les améliorations de nos voies publiques sont décidément à l'ordre du jour. On songe à réparer les trottoirs, à grossir les ressources de notre Bureau de santé. Il avait demandé \$27,000. On ne lui en avait d'abord accordé que \$12,000. Le comité vient de grossir la somme de \$5,000.

Les écoles publiques ne sont pas oubliées, et le comité a voté la construction d'une annexe à

l'école No 28, dans le 3e ward. En outre, nous allons avoir sur l'Hôtel de Ville une tour d'horloge pour la nuit, sur lequel toute la ville. C'est une excellente idée. Ce qui n'empêche pas le comité de veiller à ce que la National Contracting Co. reçoive la somme que la ville s'est engagée à lui payer par contrat.

## Bastille Expropriée

Le dernier jour d'une prison condamnée.

La démolition de Sainte-Pélagie - Visite avant la disparition - La malice des journalistes - Noms et inscriptions - Les auteurs de souvenirs.

A la veille, pour ainsi dire, de la célébration de la fête nationale française, il nous paraît intéressant de publier les lignes suivantes que nous extrayons d'un journal de Paris :

Après Mazas, Sainte-Pélagie; et ce sera bientôt le tour de la Grande-Roquette de rentrer dans le néant, pour faire place à nos modernes architectures nommées des "maisons de rapport." L'imployable pioche des démolisseurs vient de s'attaquer à l'ancien couvent de filles repenties, transformé, en 1793, en maison de détention pour les criminels d'Etat et les journalistes prévenus de délits politiques.

Et c'est parce que nous savions que la vieille "Pélagie" venait d'être attaquée dans ses entrailles vives par des vandales patentes que nous avons tenu, d'instinct, à aller saluer une dernière fois ses pierres déjà chancelantes et promises à la construction de quelque égout de la rive gauche.

Sauf le grand mur qui se dressait du côté de la rue de la Clef, et qui est en partie démolie à l'heure présente, Sainte-Pélagie n'a point encore perdu l'aspect extérieur que tous les Parisiens lui connaissent.

La grande façade, ingubue autant qu'architecturalement insignifiante, de la rue du Puits-de-l'Ermite est encore debout.

La porte guichet, barbouillée de couleur brune, est maintenant grande ouverte aux ouvriers de l'entrepreneur; et la grande porte en fer, par laquelle entraient jadis les voitures cellulaires, ne roule plus sur ses gonds que pour livrer passage au tombeau chargé de plâtras.

Grâce à l'amabilité de l'entrepreneur de démolitions, M. Loubeure, nous pouvons pénétrer dans la vieille prison et visiter les "quartiers" historiques sur le point de disparaître.

La Petite Sibérie. En entrant par la "porte de fer" on trouve, à gauche, un parloir qui conduit directement à l'escalier du quartier des "politiques", dans lequel sont enclavés les appartements du directeur de la prison—ou, plutôt, de l'ex-directeur.

Montons, si vous le permettez, l'escalier en question, et gagnons les combes, pour visiter, en premier lieu, la "Petite Sibérie". Telle qu'elle nous apparaît, la "Petite Sibérie", avec sa lourde porte, munie de la monumentale serrure, n'a rien de particulière-

## SI VOUS ETES ABATTU.

Faites usage du  
**VIN MARIANI**

CELEBRE DANS LE MONDE ENTIER  
Le Tonic pour le Corps, le Cerveau et les Nerfs, qui guérit les

**MALADIES D'ETÉ**  
ET LA PROSTRATION CAUSEE PAR LA CHALEUR.  
CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS. EVITEZ LES SUBSTITUTIONS. Portraits et recommandations envoyés franco de port.  
MARIANI & CIE, 25 W. 15TH ST., NEW YORK.

ment effrayant. Les murs, peints en vert d'eau, dans leur partie supérieure, et en noir dans leur partie inférieure, sont nus, nus, nus. Ils offrent, néanmoins, quelques zébrures horizontales, qui rappellent aux visiteurs la place qu'occupaient les tablettes où les prisonniers entassaient leurs effets personnels.

Trois petits vasistas, garnis d'énormes barreaux de fer, éclairent la pièce, grande comme le manoir de Jenny l'Ouvrière. Le plafond est à un mètre soixante-dix du sol, juste de quoi se tenir debout, et il est "collé" par la fumée du tabac comme celui d'une brasserie. Dans les embrasures des vasistas, nous relevons les noms suivants, gravés grossièrement dans la pierre :

Bonnefère [1896] — Pinard [1895] — Tibara [1894 96 97] — Chapouil [1878] — Thiriot [1883] — E. Ponget [1896] — Ch. Malato — Oh Bloch [1890] — Père Peinard. Cette dernière inscription, en écriture anglaise, est gravée sur la tablette en bois servant d'appui intérieur à la fenêtre qui fait face à la porte d'entrée.

Puis voici d'autres noms un peu plus connus : Gabriel Deville, 1876, etc. Raoul Rigault, avec cette date : 1869.

Situé immédiatement sous le toit de la prison, on ne comprend pas bien pourquoi ce lieu a été baptisé d'un nom glacial, car, au moment où nous nous y trouvons, il y règne une chaleur suffocante. Sans doute qu'on y gèle en hiver. Un regard d'adieu définitif à la "Petite Sibérie" et nous descendons à la "Grande", qui est un peu moins maussade, étant sensiblement plus élevée de plafond. En entrant, nous apercevons, peint sur la muraille grise, un bouquet de fleurs des champs, qui met une note vibrante et gaie dans cette solitude désolée. Cette œuvre, qui va disparaître en même temps que la pierre, est signée E. F. L., 1883.

## Le Grand Tombeau.

Autant ces deux quartiers sont sinistres, autant le "Grand Tombeau", que nous visitons ensuite, est clair et même coquet. Ce n'est pas tout à fait un bouloir, mais ce n'est pas non plus un cachot, et le lieu ne présente nullement le caractère sépulcral que son nom fait pressentir.

Sur la muraille de gauche, en entrant, et de chaque côté de la cheminée, en marbre, s'il vous plaît, on remarque deux cigognes fort joliment peintes; en face, un autre bouquet de coquelicots et de bluets ressemble quelque peu à celui que nous avons vu tout à l'heure à la "Grande Sibérie"; mais celui-ci n'est pas signé, non plus que les cigognes, d'ailleurs.

Relevons d'autres noms dans les embrasures des vasistas : Xavier Raspail, 6 mois, 1874 — Louis Baudier, 1874 — Casseau — Merlet — Prieur — G. Villon — H. Beau, 12 juin 1861 — Morphy — G. Delpiere — Gégout — Louquet — Gérard Richard — G. Lhermitte — Vostag, 1869 — Zévaço — H. Douri, 1843-44 — J. Guesde — Ch. Chartel — Vanier, 1850 — Stomph Geoffroy — H.

## PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SONNER, FISCHER.

### MEILLEURES FABRIQUES. PRIX LES PLUS BAS. CONDITIONS LES PLUS FACILES.

# GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

Thévenin, 1868. — L. Mérés, 1883. — Léon Cladel, 1876. — M. Zévaço, 1890. — Ph. Dubois, 1894.

Comme on peut s'en rendre compte, le "Grand Tombeau" a été plus particulièrement fréquenté par les journalistes et les hommes de lettres, dont quelques-uns, que nous connaissons, ne paraissent pas avoir trop souffert de cette captivité.

Sur le même palier, mais à droite en montant, se trouve une autre cellule plus petite et que l'on a dénommée "les appartements à Drumont". C'est là, en effet, que fut enfermé le directeur de la *Libre Parole*.

A l'étage au-dessous on peut voir "la chambre à Rochefort". Cette pièce n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'elle est assez élevée de plafond et qu'elle a été éclairée par des vasistas, deux grandes fenêtres et appuient en abondance l'air et la lumière. Les murs, toujours peints en vert d'eau, ne portent pas la trace de la moindre inscription.

Nous quittons le lieu où fut détenu le célèbre pamphlétaire pour aller visiter les chantiers futurs de la chapelle.

Pour nous rendre à cette chapelle, nous sommes obligés de traverser l'ancien promenoir, où s'allignent des colonnes de pierres, peintes en blanc et noir et autour desquelles les condamnés tournaient comme des écureuils en cage. Oh! pas gai du tout, ce promenoir! Puis, un sombre couloir se présente à nous; on y respire mal, dans une atmosphère empuantée d'acide phénique. A droite, des portes sont ouvertes sur des réduits d'un mètre vingt de large et profonds de trois, éclairés chacun par une minuscule lucarne. Ce sont des cachots. Il y en a, comme ça, une interminable file.

Dans cette obscurité humide, il vous court des frissons le long des vertèbres. Enfin, voilà une éclaircie!

## La consigne.

C'est la porte qui communique avec la cour où s'élève la chapelle. Notre pied heurte un moellon et sous ce moellon nous trouvons une pancarte verte sur laquelle nous lisons :

## PLANTON [consignes]

Sitôt le réveil sonné, allumé le feu au greffe. Après la descente des auxiliaires à 6 h. 14 aller balayer et épousseter le greffe et le guichet central.

Demandeur tous les matins à M. le commis greffier s'il y a des hommes devant descendre à la préfecture.

S'il y en a, prévenir les gardiens de leurs ateliers, les faire descendre au réfectoire. Aller chercher leur soupe à la cuisine de façon à ce qu'ils soient prêts pour huit heures au plus tard. Les conduire ensuite au guichet central.

A neuf heures, préparer le bureau de M. le gardien chef, pour le rapport.

A midi redonner un coup de balai au poste central, puis descendre nettoyer le parloir.

Avoir soin qu'il y ait toujours de la tisane au poste central. Quand il n'y en a plus aller en chercher à l'infirmerie.

Le vendredi et le samedi, en temps perdu, nettoyage des carreaux et des cintres, y compris le robinet placé près du poste

ainsi que les verrous de la porte de la cave.

Le dimanche, à deux heures, après le parloir, nettoyage à grande eau du poste central et du greffe.

Ce simple document que le hasard venait de mettre sur nos pas, prouve que les condamnés étaient à plat, les gardiens de planton ne jouissaient pas d'une situation bien enviable. Mais passons. Passons est un mot, car nous ne passons pas comme nous voulons, au milieu des tas de gravois et de plâtras, qui nous font trébucher à chaque instant.

Dernier sommaire. Enku, nous voilà dans la chapelle qui date de 1617, comme la prison elle-même.

Jusqu'à la Révolution, la chapelle a servi aux "Filles Repenties." Plusieurs supérieures de la maison ont même été inhumées sous l'autel, et cette circonstance a amené la préfecture de police à ordonner la suspension des travaux de démolition entrepris, en ce lieu, jusqu'après l'exhumation des ossements. Cette chapelle, sans style, n'offre aucun intérêt et sa démolition ne sera pas précisément une perte pour l'archéologie.

Une seule chose, que nous croyons intéressante, nous restait à visiter : la chambre où fut enfermé, en 1793, Mue Rolland et qu'elle ne quitta que pour marcher à l'échafaud.

Une petite fenêtre, dont la grille s'avance, en cage, sur la rue de la Clef, éclaire cette pièce, laquelle, en somme, ne présente que l'intérêt d'un souvenir qui va bientôt disparaître avec le reste.

Et les moellons dégringolent, les murs s'écroulent comme des châteaux de cartes; une poussière grise et fine couvre nos vêtements. C'est Sainte-Pélagie qui s'émette sous le pic des démolisseurs, c'est la vieille prison qui, pierre à pierre, disparaît dans l'éternel néant!

Le coin des souvenirs. La démolition de la prison devait amener, naturellement, un pèlerinage d'amateurs désireux de posséder dans leurs collections un "souvenir" quelconque de la célèbre maison de détention.

Aussi le défilé des visiteurs intéressés est-il considérable depuis que les travaux de démolition sont entrepris. Les uns se présentent avec des lettres de recommandation de ministres; d'autres sont pistonnés par des députés ou des sénateurs; d'autres se recommandent de conseillers municipaux.

Bref, c'est une succession ininterrompue, du matin au soir, de gens qui veulent "visiter" d'abord et "emporter" ensuite.

Lui-même les recommandations qu'on fait valoir. L'entrepreneur chargé de la démolition consent à ce que les amateurs emportent tel ou tel objet.

Mais il a été tellement débordé, ce pauvre entrepreneur, que, si cela continue, il devra faire faire au moins la moitié des clefs qu'il s'est engagé à livrer à la ville de Paris pour ses collections!

Il s'est même trouvé un Américain pour demander qu'on lui permit d'enlever une porte de

cellule sur laquelle nous avons relevé les inscriptions suivantes :

Nénesse des Halles [fait 2 mois pour les flicques];  
Charlot de Montmartre [fait 2 mois];

Mime Chaksteur des Bonis;  
Sans-Barbe de Montmartre;  
Tortillard du Latin;  
Caye de Saint-Denis [Vive août 91];  
Cri-Cri-Fel. O. de Boulogne [Aux amis de la Villette]; etc., etc.

Malheureusement, cette porte a été retenue par la préfecture de police. Que diable en pourra-t-elle bien faire.

## Le rapport du commandant du "Paris".

New York, 10 juillet.—Le rapport du capitaine Watkins, commandant du vapeur "Paris", de la Ligne Américaine, est publié aujourd'hui par le bureau local des inspecteurs.

Le capitaine ne tente aucunement de rejeter la responsabilité de l'accident. Au contraire, il déclare franchement que l'échouement du navire est le résultat d'une erreur inconcevable de sa part.

L'accident, dit le capitaine Watkins, n'est pas dû à un oubli ou à un manque d'attention, mais à une erreur qu'il a faite dans ses calculs sur la position de son navire.

Les inspecteurs de New York ont suspendu pour deux ans la licence de capitaine de transatlantique du capitaine Watkins.

Le capitaine est toujours en charge du "Paris", pour le compte des assureurs auxquels le bâtiment a été livré par les directeurs de la compagnie.

## AMUSEMENTS.

### PARC ATHLETIQUE.

Hier soir, il y avait un changement complet de spectacle au Parc Athlétique—Trois nouveaux chanteurs et acteurs fort amusants—Cockley et Hasted, Mike Cockley et Edie Husted, qui sont accompagnés d'un chien savant lequel dans d'une étonnante façon. Quant aux courses Coulson, elles ont été retardées une semaine de plus, parce qu'elles font recette, grâce à leur talent sur la corde raide et les globes tournants.

L'orchestre Brooke vient lui aussi de commencer une heureuse semaine. On a beaucoup applaudi les exécutions sur des motifs de Verdi, de Gounod, de Mendelssohn, de Liszt, et une aperiure solo de trombone, par le fameux de Faure, sur M. Gardie Simms, un exécutant de beaucoup de valeur.

### WEST END.

Il en est, à la Nouvelle-Orléans, des concerts d'été en plein vent comme des représentations théâtrales, l'hiver. Il y a changement chaque semaine. Signalez le trio Pantzer, qui se livre aux évolutions les plus étranges. Le vitraphone nous a donné, hier, une vue extrêmement intéressante de l'entrée triomphale du général Fitzhugh Lee à la Havane, à la tête de son corps d'armée, le 7e.

De son côté l'orchestre Perkins a fait merveille avec son quatuor, composé de Misses Bate, Haynes et M. Black et McAdam.

Le nouveau chemin de fer fait aussi grand effet, chaque soir.

—Vous avez raison, mon capitaine, dit Ragon troublé.

Duroque jouait avec un crayon et s'amusait, sur la table de Ragon, à tracer des traits, sans raison, sans but.

Le lieutenant attendait, un peu oppressé, devant qu'il allait être question de Marcigny, de son accident.

En effet, la question arriva, toute simple :

—Vous avez failli avoir une seconde victime ?

—En effet, le sergent Marcigny.

—Oui, ce brave garçon n'a pas de chance avec vous... et il peut se vanter d'avoir une bonne fée qui le protège, car il y a longtemps que tout autre, à sa place, se fût rompu les os.

Ragon, instinctivement, venait de fermer les yeux.

—Une bonne fée !

—Est-ce que ce n'était pas Marie-Rose, là-bas, dont l'amour veillait ?

—Racontez moi ce qui s'est passé, dit le capitaine, car les hommes n'ont rien pu m'apprendre.

—Et Marcigny ?

—Et Marcigny bon plus. Il m'a dit, simplement : "Le lieutenant se tenait en haut, à la corde, prêt à descendre après moi... Moi, je descendais... La corde a cassé et je suis tombé... Je ne peux pas vous en dire d'avantage."

Ragon tressaillit.

# Feuilleton

—DE—  
**L'Abbeille de la N. O.**

—No 33 Commencé le 1er Juin 1899

## Mortel Outrage.

—GRAND ROMAN INÉDIT—

—PAR JULES MARY.

—DEUXIEME PARTIE.

—SOLDATS DES ALPES.

—XI

—LE SECOND CHATIMENT.

Le capitaine Duroque avait réussi à débloquent les Chapiques; il apportait des provisions de ravitaillement et les courriers en retard depuis que les amoncel-

lements de neige avaient retranché du reste du monde le poste perdu dans les hauteurs des Alpes.

Marcigny trouva plusieurs lettres de Marie-Rose, toutes pleines de passion chaaste, de tendresse et de dévouement.

Les dernières étaient pleines d'inquiétudes et pleines de larmes.

La jeune fille connaissait le blocus des neiges et craignait pour son fiancé les dangers de la montagne.

Elle redoutait également dans cette solitude si complète les inventions de la haine de Ragon, et son amour tremblait à la pensée que les deux ennemis, les deux rivaux, vivaient ainsi côte à côté, l'un soumis à l'autre, son esclave par la dure discipline militaire.

Le sergent s'enferma dans sa chambre pour lire et relire ces lettres.

Ragon aussi reçut des nouvelles de Cocilia.

Une phrase de l'une des lettres le rendit pensif, car il le comprenait pas : "J'attends la fin de cet hiver avec impatience, mon grand et beau fils, pour te revoir, et pour te revoir heureux..." N'oublie pas ce que je t'ai écrit, "Espère!" J'attends les premiers beaux jours, qui me permettront de sortir, pour commencer mes démarches auprès de Marie-Rose... Lorsque le printemps reviendra et que tu

descendras de la montagne, tu trouveras ta fiancée qui te tendra les bras... Espère! Espère!"

Ragon relut bien souvent cette lettre.

Qu'est-ce que cela voulait dire ?

Il en vint à penser que sa mère, le sachant malheureux, s'était frappée d'une idée fixe, et il haussa les épaules :

—Pauvre maman... elle est folle!

Pourtant, ce dernier mot de la lettre, qui revenait obstiné :

"Espère!" remontait à son cerveau malgré lui en une sorte d'ivresse.

Que pouvait-il espérer ? Rien. Il avait beau chercher, inventer, il ne trouvait rien. C'était, au contraire, partout le néant absolu, le vide complet de ses espérances. Au lieu de l'amour que lui prédisait la vieille sultane de la scierie du Sapin-Brûlé, c'était la haine et le mépris partout qui l'entouraient. Alors, pourquoi ce mot : "Espère!"

Il fut distrait par l'entrée du capitaine Duroque.

Duroque était un grand soldat, maigre et nerveux, tout en muscles. Son visage, intelligent et fin, exprimait tout à la fois l'énergie et la bonté.

En ce moment, ce visage, dont l'expression était toujours bien ouverte et très franche, semblait voilé par une émotion intérieure. Ragon repoussa les lettres de

sa mère.

Il se leva pour recevoir son supérieur et lui offrit une chaise.

Duroque s'assit, resta quelques secondes silencieux.

Puis relevant son calme et clair regard :

—Vous n'êtes pas heureux depuis quelque temps, avec vos hommes, lieutenant... dit-il.

Aux manœuvres dernières, vous avez failli perdre le sergent Marcigny... un peu par sa faute, il est vrai... mais également par la vôtre...

Et comme Ragon faisait le geste de protester :

—J'ai fait raconter par les hommes qui vous accompagnaient de quelle façon les choses s'étaient passées à cette époque. Il est évident qu'il y a eu dans votre manière, dans vos paroles, au moment où le sergent allait s'engager sur le pont de glace qui fléchissait, un défaut, une provocation...

—Mon capitaine, je vous assure...

—C'est de l'histoire ancienne, n'en parlons plus.

—Mais, mon capitaine, je ne puis pas vous laisser dire...

un de vos meilleurs soldats. Ragon se leva vivement.

—Mon capitaine, le mot que vous venez de dire est de trop... Je n'ai pas perdu Havare "par ma faute", comme vous le prétendez... J'ai fait, au contraire, tous mes efforts, tout ce qui était humainement possible de faire pour l'aider et pour le sauver...

En outre, je ne l'ai pas désigné pour la tâche où il a succombé... Il y a eu tirage au sort...

—Je sais, je sais...

—Ah! fit Ragon, avec ironie, je vois, mon capitaine, que vous n'avez pas perdu de temps et que vous avez déjà fait votre enquête...

—Je n'ai pas fait d'enquête. Votre rapport me suffit. J'ai seulement écouté vos hommes qui m'ont raconté, naïvement, bonnement, sans détours, ce qui s'est passé...

—Alors, vous devez savoir...

—Alors, j'ai donc bien fait de dire que ce pauvre garçon a été victime de votre imprudence...

—Comment, vous, Ragon, un de nos montagnards les plus expérimentés, avez-vous pu laisser tenter cette entreprise avec la menace évidente du mauvais temps ? Une tempête dans ces parages, pour qui ne se trouve pas à l'abri, c'est la mort assurée.